

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

LE CONGRÈS

DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA MARINE

Avant de résumer les intéressants travaux du Congrès International Maritime et les superbes fêtes données à cette occasion dans la Principauté, constatons tout d'abord l'importance de cette belle manifestation scientifique et humanitaire qui ajoutera une page d'honneur aux annales de ce pays. En consentant à prendre sous Son haut patronage, cette première réunion des membres de l'Association Internationale de la Marine, S. A. S. le Prince Albert a montré une fois de plus Son constant désir de protéger et d'encourager tout ce qui concerne les choses de la mer, à l'étude desquelles Il apporte une compétence et une ardeur auxquels tous les délégués des diverses nations représentées au Congrès se sont plu à rendre hommage.

Comme nous l'avions annoncé, le programme des séances et des fêtes comprenait quatre journées.

Première Journée

SÉANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE

C'est le vendredi 12 avril qu'a eu lieu la séance solennelle d'ouverture du Congrès, dans la grande salle du Musée Océanographique, aménagée pour la circonstance et brillamment décorée d'écussons, de tentures et de drapeaux. A deux heures et demie, S. A. S. le Prince Albert fait Son entrée en compagnie de S. A. S. le Prince de Munster, M^{me} la Comtesse d'Assburg, S. Exc. M. le Ministre des Travaux publics d'Allemagne et M^{me} de Thielew, M. le Comte Balny d'Avricourt, Miss Oliver, M^{me} la Vicomtesse Gastaldi, M. le Capitaine et M^{me} la Baronne de Gail, M. Joseph Reinach. Le Prince prend place au premier rang, en face l'estrade où siègent S. Exc. M. le Gouverneur Général ; M. le Baron de Rolland, président du Comité de réception ; M. J. Charles Roux, président de l'Association Internationale Maritime ; M. Guillaïn, ancien ministre, vice-président ; M. Raffalovich, conseiller d'Etat de Russie, vice-président ; M. Durassier, directeur de la Marine marchande, délégué par M. le Ministre de la Marine, de France ; M. Rueff, vice-président du Syndicat maritime de France.

Dans la salle, une affluence nombreuse de Congressistes, parmi lesquels nous remarquons M. le Ch^r Pesce, le dévoué secrétaire général du Congrès ; MM. Cardozo de Bethencourt et Paul Gouvaré, secrétaires ; M. Dal Piaz, trésorier ; M. le Sénateur Nebelthan ; M. et M^{me} Victor de Kalchberg ; M. le Capitaine Münter ; MM. Duchateau, Duprat, Lefevre-Pontalis, le Colonel Hozier, les Commandeurs Brockelmann et Fiorito ; MM. Gabriel Smith, de Nordling, le Comte de Falicon ; M., M^{me} et M^{lle} Alfred Fraissinet ; M. le Baron et M^{me} la Baronne Galotti ; MM. Henri Estier, Grandval, Charles Gruet, Halphen ; M. Juttet, chef de cabinet de M. de Lanessan, ministre de la Marine française ; M. le Major Ganazzo ; M. le Sénateur et M^{me} Mauthner ; MM. A. de Meck, Musnier, Rickners, Verlerkmoers ; M^{me} Van Schyn-dee ; M. le Dr Paillotte, etc.

Parmi les personnalités présentes, nous remarquons également M. Granet, préfet des Alpes-Maritimes, et M. Sauvan, maire de Nice. Enfin, assistent à la séance la plupart des fonctionnaires et des notabilités monégasques et leurs familles.

S. Exc. M. le Gouverneur Général a pris en premier la parole et prononce le discours suivant :

Altesse, Mesdames, Messieurs,

Légitime est l'émotion du Gouverneur Général de la Principauté, chargé de l'honneur de souhaiter devant un

auditoire d'élite, la bienvenue aux membres distingués du premier congrès qui se sera tenu, au vingtième siècle, pour examiner les graves questions d'ordre multiple et de nature complexe et délicate que soulève la réglementation internationale de tout ce qui concerne la navigation maritime.

Ils sont bien loin, les temps, dont parle le poète Latin, où il a fallu une robuste confiance, et une triple armure autour du cœur, au nautonier qui, le premier, osa, sur un frêle esquif, s'aventurer au large dans la mer, aux espaces immenses et aux indomptables fureurs. C'est tout à fait aux origines, encore obscures, de l'humanité, qu'elle s'est trouvée en présence de cet élément mystérieux, occupant les quatre cinquièmes de la surface de notre globe et la lutte a dû s'établir, dès ces âges reculés, entre l'audacieuse curiosité de nos pères, n'ayant à leur disposition que des moyens d'action grossiers, absolument insuffisants, et l'obstacle formidable opposé à leurs efforts par la gigantesque puissance des flots.

Si grande a été l'inégalité des forces, qu'il a fallu des milliers et des milliers d'années pour amener le triomphe final de l'être humain, aidé de l'expérience de bien de générations et de la ressource infinie des dons de son intelligence. Signalons, en passant, que ce coin de terre a eu son renom, au cours des téméraires périples des navigateurs de l'antiquité. La montagne qui nous domine présente, en effet, des vestiges prouvant, de manière indéniable, qu'au temps des Phéniciens, le port d'Hercule était le centre d'un important mouvement de commerce maritime.

Ce n'est qu'après avoir découvert le moyen de s'orienter, de diriger leur course à travers les océans, vers le treizième siècle, que les marins des différents pays ont commencé à organiser les grands voyages internationaux périodiques, en vue d'échanges de commerce ; et les éventualités de la navigation à voile n'avaient pas permis à ces relations de prendre tout leur essor, malgré les ingénieux perfectionnements des constructions navales, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. L'adaptation de la force de la vapeur à la marche des navires a eu vite fait de compléter l'œuvre si courageusement entreprise, si ardemment poursuivie. En moins de quatre-vingts ans, elle a produit les prodigieux résultats auxquels nous assistons émeveillés.

Il était impossible que de tels progrès s'accomplissent sans créer des situations nouvelles, sans donner naissance à des difficultés inattendues, réclamant des solutions débattues avec compétence et dûment formulées dans des conventions internationales. Après avoir enfanté de si puissants moyens d'actions, le moment est venu de les coordonner, d'en réglementer l'emploi, de manière à en retirer tout le fruit, au mieux des intérêts différents en présence.

Ces espaces liquides, réputés jadis infranchissables et considérés comme des barrières entre les terres habitées, ils sont devenus, au contraire, de véritables grands chemins publics, à ce point fréquentés avec une précision pour ainsi dire mathématique, afin de gagner du temps en accélérant les communications, qu'il est indispensable d'édicter des mesures de voirie maritime destinées à prévenir les collisions, par les temps sombres, aux entrecroisements de ce réseau de lignes invisibles. L'établissement de cartes marines d'une exactitude rigoureuse sans cesse contrôlées ; le signalement des écueils ; l'éclairage des côtes, la publication des résultats des recherches concernant les vents et les courants : le choix des stations convenablement réparties d'observations météorologiques ; les procédés de correspondance à longue distance, de jour et de nuit, rentrent dans la catégorie de ces mesures protectrices et donnent lieu à des recherches de plus en plus minutieuses. Ce sont autant de problèmes d'un intérêt saisissant au point de vue de la science et d'une opportunité pratique d'extrême urgence.

La nécessité s'est fait sentir, en même temps, d'améliorer le sort des marins ; de multiplier les assurances sur la vie et contre les accidents, de s'occuper surtout des sauvetages, d'entourer de sollicitude les secours

mutuels à se prêter entre frères devant le danger. Emouvante série d'études bien dignes de passionner tous ceux qui s'occupent des choses de la mer.

Infiniment vaste est le champ des sujets à traiter ; grandement noble est la mission à accomplir ! Honneur à vous, Messieurs, qui, appartenant à quinze nations différentes, avez pris l'initiative de vous réunir pour tracer les grandes lignes et pour commencer à jeter les bases d'une entente universelle, en vue de la solution de ces hautes questions humanitaires !

Qu'il nous soit permis d'ajouter que le choix est particulièrement heureux du lieu de votre première réunion. C'est dans une région essentiellement calme, séduisante, écartant l'idée de la guerre, dans un pays neutre, soumis à un Prince qui a déjà consacré quinze années de sa vie à l'étude des mystérieux abîmes de l'océan, à l'amélioration du sort des travailleurs de la mer, à la résolution des divers problèmes de la navigation, que vous avez songé à entreprendre votre tâche bienfaisante.

Vous vous inspirerez directement de la splendeur de vos études, en contemplant, de cette salle de vos discussions, le vaste horizon des flots qui viennent haïner le pied du Musée océanographique du Prince Albert de Monaco, musée dont la première pierre a été solennellement posée, en 1899, sous d'augustes auspices, et dont votre Congrès aura été comme une inauguration partielle, au-dessus de laquelle planera cette pensée, pleine de consolation et d'espérance : « Le progrès, par la paix ! »

Au nom de Son Altesse Sérénissime, notre Prince Souverain, je salue et je remercie M. Charles-Roux, si bien préparé à la présidence qui lui a été unanimement décernée, par ses longs et intéressants travaux et par le succès des importantes missions confiées à sa compétence hautement reconnue en toutes matières touchant au commerce et à la marine. La force de ses convictions, ses puissantes qualités persuasives, la légitime notoriété de son nom, font on ne peut mieux augurer du Congrès dont il proclamera tout à l'heure l'ouverture.

Il me serait très agréable de remplir un devoir de courtoisie en adressant aussi un salut personnel à chacun des distingués Vice-Présidents, au dévoué Secrétaire Général, aux notables délégués que plusieurs gouvernements ont bien voulu envoyer pour les représenter ici. Qu'il me soit permis de ne citer aucun nom, dans la crainte d'être trahi par ma mémoire et de commettre de regrettables oublis. La publication in-extenso de la liste et des titres des membres présents comblera cette lacune involontaire.

La parole est maintenant au baron de Rolland, dont le rôle a été si utile et si militant dans la préparation de ce Congrès, appelé à ajouter un chapitre glorieux aux annales de la Principauté.

Après les applaudissements qui accueillent cette péroraison, M. le Baron de Rolland prend la parole à son tour.

M. le baron de Rolland rappelle en un langage d'une élégante précision quel est le but du Congrès et quelles sont les questions inscrites à son programme. La tâche de l'Association Internationale de la Marine est à la fois morale et matérielle ; il s'agira pour elle de tendre à la création de maisons de marins où ces derniers trouveront, suivant la belle expression de l'orateur, la douce illusion du foyer d'où leur profession aventureuse les tient si souvent éloignés, c'est-à-dire un abri confortable, une nourriture saine et réconfortante voire même des distractions qui les défendront contre le périlleux alcoolisme des cités maritimes. Le Congrès se proposera également de créer des orphelinats maritimes pour les enfants dont les pères auront péri en mer, sacrifiant leur vie au cours de leur dangereuse carrière.

L'orateur énumère ensuite tous les progrès pratiques dont s'occupera l'Association ; les secours en mer notamment à propos desquels M. de Rolland souhaite qu'on parvienne à obtenir une sanction pénale vis-à-vis de ceux qui n'accompliraient pas leur devoir envers les bateaux en péril d'incendie

ou de naufrage en pleine mer ; puis la question des signaux qui augmenteront la sécurité de la navigation ; la télégraphie sans fil qui pourra rendre un jour tant de services ; la question de la pêche à vapeur ; enfin celle de la juridiction maritime, si importante et pourtant si confuse encore au point de vue de la législation et de la compétence. L'orateur émet le vœu de voir un jour se créer un véritable « code de la mer », une législation unifiée qui mettrait un terme aux difficultés de compétence et de juridiction. Il en voit la solution dans l'organisation de tribunaux maritimes internationaux.

M. de Rolland termine son intéressant discours en souhaitant la fondation d'un bureau maritime permanent. C'est là, selon lui, le moyen pratique d'arriver à une solution de tous ces problèmes si hautement utiles à résoudre ; il rappelle l'existence du bureau permanent de la propriété littéraire et artistique, dont les efforts ont été couronnés de succès et qui serait en tous points similaire, quant à l'organisation, à celui qu'il espère voir naître du Congrès maritime.

Et dans un mouvement oratoire que tout le monde applaudit, M. de Rolland fait appel au courage, à la confiance et à la persévérance de l'Association maritime ; lui prédisant le succès et la victoire sur les préjugés, l'erreur et l'hostilité des intérêts privés.

Puis, c'est M. Charles-Roux, président du Congrès, qui s'exprime dans les termes suivants :

Monseigneur,
Mesdames,
Messieurs,

Quand notre honorable collègue, l'éminent jurisconsulte, M. le baron de Rolland, nous a fait l'honneur, à l'issue de notre séance de constitution, de nous proposer, au nom de S. A. S. le Prince Albert Ier, Souverain de Monaco, de tenir notre premier Congrès dans la Principauté, nous avons accepté cette gracieuse invitation avec d'autant plus de plaisir et de reconnaissance, qu'il nous eût été difficile d'espérer commencer nos travaux, sous de plus hauts et de meilleurs auspices.

Je ne suis pas un savant et je n'ai pas la prétention de parler Océanographie en savant, j'ai moins encore celle de juger ici l'œuvre scientifique du Prince. L'Académie des Sciences de France et les personnalités les plus compétentes de toutes les nations l'ont consacré et y ont applaudi avec une autorité à laquelle je ne saurais prétendre.

Mais il me semble, qu'en homme mêlé depuis de longues années aux affaires de son pays et s'occupant par profession des choses de la mer, je peux essayer de faire ressortir les côtés pratiques et utilitaires de l'Océanographie en général et de l'œuvre personnelle du Prince en particulier.

L'orateur rappelle les progrès rapides qui ont été accomplis par la science en général et notamment la science maritime depuis cinquante ans. Il énumère les principales œuvres d'études océanographiques accomplies par les différents Etats de l'Europe et, en passant, il adresse un souvenir ému à la mémoire de M. Marion, le regretté professeur de zoologie de la Faculté des sciences de Marseille. Il ajoute :

Vous voyez, Messieurs, que S. A. S. le Prince Souverain de Monaco a de nombreux et de puissants concurrents, mais, aucun d'entre eux n'a poursuivi sa tâche avec l'esprit de suite et la méthode que Son Altesse y a apportés. Cette remarque ressortait clairement de l'exposition que le Prince avait faite de ses campagnes scientifiques à Paris, en 1900. En visitant le premier étage de l'élégant pavillon de la Principauté, et en s'aidant du guide dressé par M. le docteur Jules Richard, chef du laboratoire de la *Princesse-Alice*, conservateur des collections scientifiques de Son Altesse, on suivait pas à pas les résultats de chaque campagne depuis quinze ans, on voyait les animaux recueillis dans les grands fonds jusqu'à plus de cinq mille mètres, les engins, les instruments, tout l'outillage, si ingénieux en un mot, employé à ces difficiles et instructives recherches.

J'ai dit que je n'avais pas qualité pour juger l'œuvre scientifique du Prince, mais parmi les nombreuses publications de Son Altesse Sérénissime, il en est une que je tiens cependant à signaler parce qu'elle intéresse directement les navigateurs. Elle est intitulée : *SUR LE GULF-STREAM, recherches pour établir ses rapports avec la côte de France. Campagne de l'Hirondelle, 1885.*

Le Gulf-Stream est un « personnage dans l'histoire », suivant l'heureuse expression du Prince ; les premiers navigateurs et les précurseurs de la science moderne ont essayé d'en suivre le cours et rien n'est plus instructif que la narration faite par le Prince des efforts tentés par les marins depuis le XI^e siècle, soit pour profiter du courant du Gulf-Stream, soit pour éviter les effets et des diverses légendes créées à son sujet par des géographes fantaisistes. Et les expériences du Prince l'amènent à des conclusions pratiques que vous connaissez tous et que le Prince présenta, en 1889, au Congrès International de Géographie et à l'Académie des Sciences.

Le Prince a associé à ses travaux toute une pléiade de savants collaborateurs de diverses nations : M. le baron Jules de Guerne ; MM. Jules Richard, Paul Lallier, Neuville, Portier, Chauveau, le docteur Paul Reynard, le professeur Pouchet, M. Buchanan, qui fit comme physi-

cienn la campagne du *Challenger*, le professeur Brandt, de l'Université de Kiel, M. Bruce, d'Edimbourg, et, afin de conserver par des notes de couleur prises sur les animaux frais, la coloration des spécimens de la faune des grands fonds, Son Altesse Sérénissime a souvent emmené des artistes à son bord.

M. le vicomte E. Melchior de Vogüé, dont j'ai l'honneur d'être l'ami et le collègue au Conseil d'Administration de la Compagnie de Suez, nous rappelait dernièrement lors de l'inauguration de la statue de F. de Lesseps à Port-Saïd, la fine réponse de Goethe à Eckermann, qui lui demandait par quel pouvoir secret Napoléon s'attachait tant de dévouements : « Il donnait, dit le poète, il donnait à tous les hommes la conviction qu'il les conduisait au but particulier que chacun d'eux s'était assigné. » Ce fut aussi le secret des réussites du Prince dans son œuvre considérable.

Après cet hommage rendu aux travaux du Prince et à la courageuse mission qu'il s'est imposée, M. Ch. Roux remercie M. le Gouverneur Général de ses souhaits de bienvenue, fait l'éloge de M. le baron de Rolland et adresse également l'expression de sa gratitude à M. le Maire de Monaco et aux membres du Comité de réception. L'orateur remercie ensuite les gouvernements qui ont bien voulu se faire représenter au Congrès. Il termine enfin par un éloquent et galant appel aux dames, dont la collaboration sera particulièrement précieuse dans l'accomplissement des fondations charitables qui sont inscrites au programme des travaux du Congrès.

Des applaudissements fréquents ont souligné les principaux passages du discours de M. Charles-Roux.

M. Raffalovich, délégué russe, prononce ensuite une brève allocution, dans laquelle il s'associe aux paroles qui ont été prononcées, ajoutant qu'au nom de son pays il adresse ses remerciements à S. A. S. le Prince de Monaco dont l'œuvre de science et de paix rencontrera certainement les plus vives sympathies auprès de S. M. l'Empereur de Russie.

M. Durassier, au nom du Ministre de la Marine de France, dit le haut intérêt s'attachant au Congrès ouvert sur l'égide d'un Prince que la Marine française s'honore d'avoir compté dans ses rangs et qui s'illustre par ses travaux sur l'Océanographie. M. Durassier espère qu'il sortira des travaux du Congrès beaucoup de bien pour tous les pays.

Après cette dernière allocution, également très applaudie, M. le Gouverneur Général déclare close la séance solennelle d'inauguration et invite M. Charles-Roux à occuper le fauteuil de la présidence. Ce dernier propose à son tour d'appeler pour cette première séance, à la présidence, M. le baron de Rolland, motion qui est adoptée.

La séance de travail commence alors par la lecture du mémoire de M^{me} de Bethencourt, membre du Congrès, sur les « Maisons du Marin, en Allemagne ».

L'auteur parle de l'origine des œuvres de mer en Allemagne, et des maisons de marins existant déjà à Stettin, à Brême, à Kiel et à Hambourg. Elle termine en émettant le vœu suivant :

« A la signature du contrat d'embarquement, les marins seront engagés à autoriser le capitaine à prélever, sur leurs salaires, une certaine somme qui sera déposée, dans le port de débarquement, entre les mains de l'administration compétente ou de l'agent des œuvres philanthropiques maritimes, pour être transmise de suite aux familles des susdits marins. »

Mis au voix par M. de Rolland, cet intéressant projet est adopté à l'unanimité.

Sur la même question, M. Guillain, ancien ministre, analyse le travail de M. Féron, président du Conseil d'Administration de la « Maison du Marin » de Dunkerque.

La séance est levée et, avant de se retirer, S. A. S. le Prince s'est fait présenter un grand nombre de congressistes avec lesquels Il s'est entretenu longuement.

LA REPRÉSENTATION DE GALA

En l'honneur de l'ouverture du Congrès a eu lieu, le même soir, une représentation de gala au théâtre de Monte Carlo, laquelle a été digne en tous points de l'universelle réputation de notre grande scène monégasque et dont les congressistes se sont montrés émerveillés.

La salle présente le coup d'œil éblouissant des grandes soirées mondaines. Le Prince, portant le grand cordon de la Légion d'honneur, assiste à la représentation dans sa loge, ayant à sa droite M. J. Charles-Roux, président du Congrès.

Après l'exécution de l'*Hymne Monégasque*, commence la représentation de *Samson et Dalila*. Le chef-d'œuvre dramatique de Saint-Saëns a été admirablement interprété par un ensemble d'artistes de premier ordre, en tête desquels il faut mettre hors de pair M^{me} Deschamps-Jehin (*Dalila*) et M. Cossira (*Samson*) qui ont été chaleureusement

applaudis et rappelés à chaque acte. Parmi les autres artistes, citons encore l'excellent baryton Ceste, ainsi que MM. Kromberg et Blancard. La mise en scène, le ballet et l'orchestre, dirigé par M. Léon Jehin, ont été à la hauteur de cette fort brillante interprétation.

Deuxième Journée

Au cours de la journée de samedi, les Membres du Congrès ont tenu deux séances importantes, le matin et l'après-midi : la séance du matin, présidée par M. Durassier, a commencé à 9 heures. La discussion a continué sur la question de l'assistance en mer : lecture a été faite d'une communication envoyée par le lieutenant de vaisseau H. Tapissier, membre délégué de la Commission permanente internationale d'Aérostatique.

Dans ce mémoire, l'auteur s'occupe successivement de cerfs-volants, des bouées aériennes et des bouées aériennes de surface qui sont les trois sortes d'engins aérostatiques que la Marine peut utiliser pratiquement. M. le lieutenant de vaisseau Tapissier conclut qu'il est désirable :

1° Que des expériences préliminaires soient tentées à bord, au sujet de l'emploi des cerfs-volants en mer. — Les corvettes-annexes du vaisseau-école des mousses et des apprentis-marins la *Bretagne* sont tout indiquées pour ces expériences, insignifiantes comme dépenses et difficultés. Je devais (rapport du 10 octobre 1900), les entreprendre moi-même à mes frais, si je n'avais quitté prématurément cet embarquement ;

2° Qu'une première bouée aérienne soit construite et expérimentée le plus tôt possible comme porte-amarre pour les navires ;

3° Qu'une bouée aérienne de surface (engin le plus simple) soit établie dans les meilleures conditions et soit expérimentée aussitôt, au double point de vue de porte-amarre et de bouée de sauvetage, pour bateaux et barques de pêche.

Ces conclusions sont approuvées par la généralité des congressistes.

Signalons ensuite une communication des plus intéressantes de M. Ch. Bénard, président de la Société d'Océanographie du golfe de Gascogne, sur l'*organisation du service de sauvetage* à bord des paquebots à passagers en cas de naufrage. Cette communication est résumée par les cinq vœux suivants qui, après une sérieuse discussion au cours de laquelle intervient S. A. S. le Prince Albert, sont votés à l'unanimité :

1° Que les grands paquebots soient pourvus, non seulement d'embarcations et de ceintures de sauvetage, mais aussi de grands flotteurs insubmersibles et automatiques ;

2° Que l'embarquement des passagers et de l'équipage soit réglé d'avance et affiché dans toutes les cabines, dans toutes les parties habitées du navire, sur le pont et sur les chalands ;

3° Que les chalands et les embarcations contiennent avec leurs agrès et quelques vivres, les engins de pêche préconisés par S. A. S. le Prince de Monaco, dans sa remarquable communication à l'Académie des Sciences de Paris, de décembre 1888 ;

4° Que conformément au vœu de M. le chevalier Pesce, émis au Congrès de sauvetage, tenu à Paris, du 16 au 23 juillet 1900, il soit créé à bref délai un Bureau maritime international permanent d'étude des moyens de sauvetage ;

5° Que conformément au vœu n° 8, § A, de la 3^e section du Congrès de la Marine marchande, l'Administration de la Marine des différents Etats exerce une surveillance plus efficace sur les appareils de sauvetage placés à bord des navires.

La séance de l'après-midi a été marquée d'une communication du plus haut intérêt faite par S. A. S. le Prince Albert en personne.

M. Guillain occupe le fauteuil de la présidence. Au milieu d'une affluence nombreuse comprenant la plupart des notabilités qui, la veille, avaient assisté à la séance d'ouverture, le Prince fait son importante communication, qui est fréquemment soulignée par des salves d'applaudissements, et dont voici le résumé analytique :

On sait quels efforts la science consacre depuis cinquante ans aux progrès de la météorologie : des observatoires existent maintenant sur certains points du globe, à des altitudes diverses et les grandes perturbations atmosphériques peuvent souvent être annoncées. Mais une lacune regrettable empêchait de prévoir et d'étudier les perturbations qui naissent dans certaines régions de l'Atlantique et qui affectent particulièrement l'Europe : il n'existait pas d'observatoire aux îles Açores si bien placées pour la surveillance de ce que l'atmosphère prépare sur cet Océan.

Quinze années de croisières scientifiques entre l'Europe et l'Amérique m'ont familiarisé avec cette question, et, depuis que j'ai compris son importance, j'ai travaillé à la résoudre.

En France, en Allemagne, en Angleterre et en Portugal, des esprits élevés, des hommes puissants et des corps savants se sont ralliés à mes vues ; et, lorsque en 1893, un câble relia les Açores au continent européen, quelques habitants de ces îles apportèrent un premier concours financier au capitaine Chaves, officier Portugais plein de science et de dévouement, qui marchait depuis

PARFUMERIE-DISTILLERIE DE MONACO

SOCIÉTÉ ANONYME MONÉGASQUE, MONTE CARLO

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société anonyme Parfumerie-Distillerie de Monaco, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le **Samedi 18 Mai, à 2 heures et demie** de l'après-midi, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Communication du Gouvernement ;
- 2° Dissolution de la Société, liquidation et vente éventuelle de l'immeuble ;
- 3° Nomination de ou des liquidateurs, fixation de leurs pouvoirs et traitement.

Pour avoir le droit d'assister à l'assemblée, les titres devront être déposés au siège social, trois jours avant l'assemblée.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de **Jeanne-Elisabeth-Otilie HEISLER**, veuve de **Frédéric-Guillaume MAS-CHE**, en son vivant rentière à Monaco, dont la succession a été déclarée vacante par jugement du Tribunal Supérieur, en date du 19 mars 1901, enregistré, sont invités, dans la huitaine de ce jour, à produire leurs titres de créance au curateur soussigné.

Le Curateur : A. Croco.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi 17 avril courant, à 2 heures du soir, au deuxième étage d'une maison dénommée *Palais-Royal*, sise au quartier Saint-Michel, à Monte Carlo, il sera procédé à la vente d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers tels que : armoires à glace, lits complets, commodes, glaces, chaises, canapés, fauteuils, tapis, rideaux, lingerie, vaisselle, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Charles BLANCHY, huissier à Monaco
8, rue des Carmes, 8

VENTE APRÈS FAILLITE

Le jeudi 18 avril courant, à 9 heures du matin, sur la place d'Armes, à la Condamine, il sera procédé à la vente d'une quantité de vins et liqueurs tels que : rhum, cognac, malaga, marsala, moscato d'Asti, fûts vides, etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le jeudi 18 avril 1901, à deux heures de l'après-midi, à la villa Stéphanie, sise à Monte Carlo, rues Bellevue et Bel Respiro, il sera procédé par l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques d'un mobilier de salon, salle à manger et chambres à coucher.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : Charles TOBON.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le samedi 20 avril 1901, à deux heures de l'après-midi et jours suivants, à la villa Colombe, sise à Monaco, avenue Monte Carlo, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers meubles de salon, salle à manger et chambre ; de bibelots, tels que : bronzes, statuettes, faïences ; de tableaux paysage, marine et autres, de ou attribués à

Courbet, Dupray, Lévy, Polizzi, etc.; et de divers bijoux, tels que : dormeuse solitaire, dormeuse pompador, bague jumelle, brillants, marquise, bracelets, peigne écaïlle brillants, etc., le tout dépendant de la succession bénéficiaire de la dame d'Auriol, née Lacour.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier : Ch. TOBON.

Etude de M^e A. BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un procès-verbal dressé par M^e BLANC, notaire à Monaco, soussigné, le sept mars mil neuf cent un, enregistré, mademoiselle Clara-Amélie de BAUSSAN-COURT, propriétaire rentière, demeurant à Saint-Julien, près Troyes (Aube), ayant élu domicile en l'étude de M^e Blanc, notaire, a rapporté l'adjudication d'une propriété dite *Villa Hersilia*, sise à Monaco, quartier des Moulins Inférieurs, portée au plan cadastral sous les numéros 77, 78 et 79, de la section E, et confinant : au Nord, au domaine de Son Altesse Sérénissime ; au Midi, à une ruelle séparative du chemin de fer ; à l'Est, à une ruelle dite de l'Ascaye ; et à l'Ouest, à M. Pavie et au rond-point terminant la rue du Portier, appartenant à madame Gabrielle Van den Eynde, épouse de monsieur Alphonse Carpentier, propriétaire, sans profession, demeurant ensemble à Saventhem (Belgique).

Cette adjudication a été rapportée moyennant le prix, outre les charges, de *quatre-vingt-dix mille cent francs*, ci..... **90,100 fr.**

Une expédition dudit procès-verbal, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le quinze avril mil neuf cent un, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le seize avril mil neuf cent un.

Dûment enregistré.

Pour extrait :

(Signé) : A. BLANC.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Imprimerie de Monaco — 1901

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris
Pour la fabrication des objets en bois d'olivier
Souvenirs du pays

- MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS
- JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
- GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES
- PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES
- FOURNITURES DE BUREAUX
- PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS
- GANTS. — RUBANS. — VOILETTES
- CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES
- CRAVATES. — CHAUSSURES FINES
- OMBRELLLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES
- ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS
- ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

Messieurs les Voyageurs peuvent se procurer dans les gares et les librairies les Recueils suivants, publications officielles des chemins de fer, paraissant depuis quarante-cinq ans, avec le concours des Compagnies :

- L'Indicateur-Chaix (paraissant toutes les semaines) avec cartes.....Fr. » 75
- Livret-Chaix continental (mensuel) :
- 1^{er} vol., réseaux français, avec huit cartes..... 1 50
- 2^e vol., services étrangers, avec carte colorée..... 2 »
- Livret-Chaix spécial de chaque réseau (mensuel) avec carte..... » 40
- Livret-Chaix de Voyages circulaires de chaque réseau avec cartes, plans et gravures..... » 30
- Livret de l'Algérie et de la Tunisie (mensuel) avec carte colorée..... » 50
- Livret spécial des environs de Paris (mensuel) avec sept cartes..... » 25
- Livret de la banlieue avec carte. { Ouest..... » 10
- { Est..... » 10
- Livret des Rues de Paris (Omnibus, Tramways et Théâtres) avec plan de Paris et plans numérotés des Théâtres..... 2 »

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Avril	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
8	760.5	760.5	760.3	760.3	760.3	16.6	18.0	18.8	16.5	15.4	89	N.-E. faible	Couvert.		
9	760.5	760.4	759.5	759.0	759.0	16.5	18.8	18.0	16.0	14.9	80	id.	id.		
10	756.0	755.3	753.0	752.0	744.0	15.5	17.9	18.5	16.1	15.6	85	Ouest faible.	Variable, pluie		
11	757.1	757.6	757.0	756.5	757.0	16.9	18.6	17.8	14.7	14.1	83	Ouest violent.	Beau temps.		
12	754.5	753.9	752.5	750.4	750.0	15.5	18.0	17.6	17.7	12.3	84	E. fort.	Variable, pluie.		
13	749.1	750.1	751.1	752.8	755.0	15.7	18.0	16.7	15.0	14.0	78	N.-E. faible.	Nuageux.		
14	757.6	757.1	756.0	755.0	754.4	16.0	18.1	18.2	14.2	13.0	87	E. faible.	Beau temps.		
DATES						8	9	10	11	12	13	14			
TEMPÉRATURES						Maxima.	18.8	19.3	20.0	18.6	18.7	20.5	18.7		
EXTREMES						Minima.	14.4	14.6	14.0	13.0	11.8	11.6	12.5	Pluie tombée : 1mm 5	

Jeudi 18 Avril 1901, à 2 heures 1/2 du soir

21^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de M. JAN KUBELIK, violoniste

<i>Mer calmé et l'heureuse traversée</i> , ouverture.	Mendelssohn
<i>Concerto en ré majeur</i> , pour violon et orchestre.	Beethoven.
M. KUBELIK.	
<i>Phaéton</i> , poème symphonique	Saint-Saëns.
<i>Concerto</i> , pour violon et orchestre.....	Paganini.
M. KUBELIK.	
<i>Les Murmures de la Forêt (Siegfried)</i> .	Wagner.
<i>Thème et Variations</i>	Wieniawski.
M. KUBELIK.	

MARINE ET COLONIES

La marine marchande. — Quoique, en ces dernières années, la Marine marchande française se soit laissée distancer considérablement par ses rivales, on aurait tort de croire qu'elle soit restée absolument stationnaire. C'est ainsi que quelques hautes personnalités du port de Marseille, possédant cet esprit d'initiative et de persévérance qui, en affaires, est la condition essentielle du succès, n'ont pas craint de créer de nouvelles entreprises d'armement et on est heureux de constater que, justifiant la confiance de leurs promoteurs, ces sociétés ont donné des résultats très satisfaisants.

Ce sont les suivantes :

La Compagnie des Vapeurs de charge Français qui, avec des cargo-boats de 5,000 tonnes, dessert régulièrement les ports français de la Méditerranée, de l'Algérie et du Nord de la France.

La Compagnie Franco-Tunisienne de Navigation à vapeur, qui fait un service régulier des passagers et des marchandises entre Marseille et la Tunisie, et ramasse le fret dans tous les petits ports que négligeaient les compagnies postales.

La Compagnie d'Axel Busck, qui fait un service côtier.

Enfin, la Société Française d'Armement.

Nous avons réservé celle-ci pour la fin de notre énumération, comme nous paraissant mériter une attention particulière. C'est, en effet, une des rares sociétés françaises qui ait pour objet de reconquérir le fret de sortie national sur le concurrent étranger, et qui réussisse à faire flotter le pavillon tricolore sur des points où il avait complètement disparu.

Fondée, en 1895, par le chef d'une importante agence maritime de Marseille, M. Frisch de Fels, la Société Française d'Armement a progressé avec la plus grande prudence, n'achetant de nouveaux navires qu'après s'être assurée de pouvoir les exploiter avec profit.

Le capital primitif de 700,000 francs a été augmenté au fur et à mesure du développement des affaires de la Société : il a été successivement porté à 900,000 francs en 1898 et à 1,500,000 francs au mois de juillet 1900. La division du capital en actions de 100 francs a permis aux plus modestes rentiers de s'intéresser dans cette entreprise qui, dès le début, a rencontré une grande faveur dans nos cercles maritimes. On compte, au nombre de ses actionnaires, des représentants de toutes les industries intéressées à la prospérité de l'armement français.

La Société exploite actuellement les trois vapeurs suivants :

Jules-Théodore, 3,100 tonneaux portée, 800 chevaux de force ; *Anna-Eugénie*, 3,500 tonneaux portée, 1,100 chevaux de force ; *Edmond-Gustave*, 4,300 tonneaux portée, 1,200 chevaux de force, et elle vient de commander dans les chantiers Priestmann, à Sunderland, un vapeur de 5,000 tonneaux qui doit être livré dans les premiers mois de l'année prochaine et sera un des plus beaux

spécimens de cargo-boats de la marine marchande française.

L'emploi des vapeurs a été facile à trouver, le fret de sortie étant fourni par les tourteaux de Marseille, les bauxites et les lièges du Var, les phosphates et le crin végétal d'Algérie, à destination des ports de la mer du Nord et de la Baltique. Depuis que la S. F. A. dessert régulièrement le port de Stettin, les échanges de Marseille avec ce grand port ont sensiblement augmenté. Les bois de Suède et les charbons anglais, les sucres du nord de la France fournissent le fret de retour. En hiver, la Société Française d'Armement s'est fait une spécialité du transport de sel d'Hyères aux ports français de l'Océan.

Les efforts de la gérance ont été pleinement récompensés et les bénéfices de la Société ont suivi une progression constante ainsi qu'on peut en juger par les chiffres des dividendes distribués, soit :

Pour l'exercice 1896.....	3 %
» » 1897.....	5 »
» » 1898.....	6 »
» » 1899.....	7 »

Sur l'exercice 1900, un acompte de 3 fr. 50 a été payé en juillet.

Ces distributions de dividende ont toujours été effectuées après prélèvement de l'amortissement statuaire du coût des navires, à raison d'au moins 5 % par an.

Au 30 juin dernier, réserves et amortissement s'élevaient ensemble à 216,000 francs.

Les perspectives de l'exploitation continuent à être très favorables, la gérance ayant su profiter de la hausse des frets pour conclure des contrats de frets avantageux. L'emploi des trois vapeurs est déjà assuré pour toute l'année 1901 et la clientèle d'exportateurs français dont la Société a su faciliter les opérations, lui donne le droit d'envisager l'avenir avec la plus grande confiance.

Enfin, quoique cette clientèle suffise pour assurer un emploi rémunérateur aux bateaux de S. F. A., il n'est pas téméraire de tenir compte dès maintenant d'un nouvel élément de prospérité dont l'armement français serait redevable à la protection de l'Etat. D'après le projet de loi, sur la marine marchande, la compensation d'armement représentera pour les quatre vapeurs de la Société, une allocation annuelle de 150,000 francs environ. Le projet de loi ayant déjà été adopté par la Commission du budget, son adoption par le Parlement paraît prochaine et il est facile d'estimer la plus value considérable dont profiteront toutes les valeurs maritimes et en particulier celles de la Société Française d'Armement, le jour où il sera voté.

Commission permanente internationale aéronautique. — Les nouvelles sous-commissions nommées par la Commission permanente internationale d'aéronautique auront à s'occuper des vœux suivants du Congrès de 1900 :

Intéresser les gouvernements à la publication des documents et travaux aéronautiques, à la réalisation de parcs ou laboratoires aéronautiques privés et à l'instruction méthodique des aéronautes civils ;

Publication d'un aide-mémoire ou formulaire de l'aéronaute ;

Rédaction d'une instruction sur la technique des cerfs-volants ;

Mesures à prendre pour provoquer l'exécution périodique d'ascensions internationales simultanées de ballons-sondes. A ce propos la Commission a insisté pour que les Sociétés privées participassent à ces travaux et expériences ;

Etude des moyens propres à assurer la sécurité des aéronautes dans les ascensions à grande hauteur.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont informés que l'Assemblée Générale ordinaire convoquée pour le 8 Avril courant ne peut avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 41 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion qui aura lieu le **Vendredi 19 Avril**, à deux heures de relevée, au siège social, à Monaco.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 1900-1901.

Rapport des Commissaires.

Approbation des comptes, s'il y a lieu.

Fixation du dividende.

Acquisition et cession de terrains.

Ratification de la nomination du Directeur Général.

Nomination des Commissaires des Comptes.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 14 Avril 1901

BEAULIEU, y. à vap. <i>Séréda</i> , angl., c. Gordon Bennett.	sur lest.
MENTON, y. à vap. <i>Maria</i> , angl., c. Niemball,	—
CANNES, y. à vap. <i>Clémentina</i> , angl., c. Jones	—
NICE, y. à vap. <i>Arcturus</i> , amér., c. Davis	—
TOULON, yacht à vap. <i>Andria</i> , angl., c. Blackfort,	—
MENTON, yacht à vap. <i>Gabrielle</i> , fr., c. Ricord,	—
NICE, yacht à vap. <i>Speedy</i> , angl., c. Leack,	—
— vapeur <i>Gladiator</i> , fr., c. Martin,	passagers.
— vapeur. <i>Commerce</i> , fr., c. Jacapello,	—
NEWCASTLE, vapeur. <i>Blanchante</i> , angl., c. Struth,	houille.

Départs du 7 au 14 Avril

MENTON, y. à vap. <i>Séréda</i> , angl. c. Gordon Bennett.	sur lest.
— y. à vap. <i>Clementina</i> , angl., c. Jones,	—
— yacht à vap. <i>Gabrielle</i> , fr., c. Ricord,	—
A LA MER, y. à vap. <i>Speedy</i> , angl., c. Leack,	—
— yacht à vap. <i>Maria</i> , angl., c. Niemball,	—
CANNES, b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
MENTON, y. à vap. <i>Clémentina</i> , angl., c. Jones,	—
NICE, yacht à vap. <i>Andria</i> , angl., c. Blackfort,	—

Madame veuve GOGUET et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur en assistant aux obsèques de

Madame veuve Madeleine MINASSO

et prie celles qui n'ont pas reçu de lettres de faire part de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

Une messe sera dite pour le repos de son âme le jeudi 18 courant, en la Cathédrale de Monaco, à 10 heures et demie.

VENTE par suite de faillite

d'un fonds de commerce de Nouveautés, Modes et fournitures de modes, sis à Monte Carlo, boulevard des Moulins.

S'adresser au Syndic, M. Croco, à Monaco.

longtemps avec moi. L'embryon d'un observatoire existait dès lors; je lui ai fourni quelques instruments et Chaves fut officiellement préposé à sa direction.

Malgré la pénurie des ressources, le poste météorologique si modeste de Ponta Delgada envoya bientôt des observations qui confirmèrent tous les pronostics sur l'importance de cette création. On peut rectifier les prévisions fournies par les observatoires d'Amérique et souvent troublées dans leur exactitude par la longueur du chemin que certaines perturbations doivent parcourir avant d'atteindre l'Europe. Des diagrammes et des tableaux montrèrent même que des perturbations spéciales se forment dans la région des Açores et se dirigent ensuite vers l'Europe. Il me parut alors que ces premiers résultats constituaient des arguments assez forts pour amener une victoire complète, et j'ai conduit plus vigoureusement mon entreprise.

Devant l'importance des frais de construction et d'entretien, j'avais proposé le concours de tous les Etats intéressés, et aussitôt l'Empereur Guillaume dont l'esprit est ouvert aux grandes préoccupations de l'intelligence avait largement répondu pour l'Allemagne au désir que j'exprimais. L'Académie des Sciences de Paris accueillait également ce projet et les directeurs des principaux observatoires de l'Europe lui firent le plus chaleureux accueil. Mais le Portugal, dont le Roi s'occupe lui-même de travaux très voisins de l'Océanographie, comprenant la grandeur et l'urgence de la fondation proposée, résolut de l'entreprendre tout seul.

Au mois de mars dernier, je me suis rendu à Lisbonne où le Parlement fut saisi aussitôt d'un projet de loi qui devait consacrer mes idées et qui peut se résumer en quelques lignes.

« Le service météorologique des Açores sera fait par des postes établis sur les îles Terceira, Sao Miguel, Fayal et Flores; il comprendra la climatologie, la sismologie le magnétisme, le service de l'heure et la prévision du temps.

« Le personnel comptera un directeur général, le capitaine Chaves, qui habitera Sao Miguel, mais qui devra passer au moins deux mois par an à Fayal et un mois à Flores; deux météorologistes à Flores, deux à Fayal, quatre à Sao Miguel.

« Le budget annuel est prévu pour quarante-cinq mille francs environ. »

Ce projet de loi vient d'être voté par les deux Chambres, où il a réuni les suffrages du parti de l'opposition comme ceux du parti ministériel; et toutes les dispositions nécessaires sont prises pour qu'il reçoive bientôt son application. Le Roi et la Reine doivent se rendre solennellement aux Açores pour poser la première pierre de l'Observatoire météorologique.

Une ovation chaleureuse accueille la péroraison du Prince, auprès duquel M. Guillain se fait l'interprète des congressistes pour remercier et féliciter Son Altesse, dont il dit les grands services rendus à l'Humanité.

Diverses autres questions sont ensuite examinées, entre autres la communication de M. Gabriel Reynaud, relative à la « poste aérienne » sur la ligne du Havre à New-York. L'orateur émet le vœu « qu'il soit annexé à l'observatoire météorologique des Açores, préconisé par le Prince de Monaco, une station colombophile destinée à recevoir les communications des navires en mer. »

Ce vœu est favorablement accueilli.

L'Assistance obligatoire à la mer est traitée d'une manière intéressante par M. Cardozo de Bethencourt. Après discussion, un ordre du jour disant que le capitaine, sollicité de prêter assistance à l'équipage et aux passagers d'un navire en détresse devra, sous peine des rigueurs de sa loi nationale, lui porter l'aide compatible avec la sécurité de son propre bâtiment, est voté à l'unanimité.

Un mémoire de M. Ribière, ingénieur du service des phares, est lu par M. Guillain. Il concerne l'éclairage et le balisage des côtes et formule, d'une manière très compétente, les desiderata ci-après :

1° Qu'il soit adopté par les nations maritimes une classification uniforme des feux et une terminologie déterminée sur les bases indiquées dans le mémoire ;

2° Que la puissance lumineuse effective des feux soit inscrite sur les listes des phares et exprimée par une unité unique, ou tout au moins des unités définies les unes par rapport aux autres ;

3° Que les livres de phares indiquent les portées lumineuses suivant l'état de l'atmosphère ;

4° Qu'au lieu d'indiquer une portée géographique pour une hauteur déterminée de l'observateur, les livres de phares donnent le moyen de la calculer pour la hauteur réelle de l'observateur qui varie d'un navire à l'autre et suivant l'état de la marée, et que ces livres portent la hauteur, au dessus des plus hautes mers, à la fois du plan focal et du sommet de l'édifice ;

5° Que les règles proposées par la Conférence Maritime de Washington pour caractériser d'une manière uniforme les bouées et balises, notamment par la coloration, soient consacrées par les diverses nations maritimes, comme elles l'ont été déjà dans quelques pays.

M. René Lacour, président de la Société des Régates Cannoises, membre de l'U. Y. F., lit ensuite un long mémoire consacré à « l'Influence du Yachting sur le développement de la puissance maritime d'un pays ». Il conclut en émettant le vœu que « l'Association Maritime Internationale

prenne en considération le Yachting, chaque fois que celui-ci aura l'occasion de lui demander son concours ».

Cette séance, si bien remplie, s'est terminée par une magistrale communication de M. le chevalier Pesce, qui a exposé la nécessité d'arriver à une Union Maritime Internationale par la création d'un Bureau Maritime International permanent.

Voici les conclusions du beau projet humanitaire présenté par le dévoué Secrétaire Général du Congrès :

Le Congrès Maritime International de Monaco, rendant hommage à la Science et aux sentiments humanitaires de S. A. S. le Prince Albert I^{er}, émet le vœu de voir le Prince inviter les Gouvernements de tous les pays maritimes à une Conférence diplomatique internationale en vue de jeter les bases d'une Union Maritime Internationale officielle à l'instar de celles existant déjà pour d'autres branches des relations internationales, ainsi que la création d'un Bureau Maritime International Permanent pour étudier toutes les questions maritimes ayant un caractère international, et demande respectueusement à Son Altesse Sérénissime de vouloir bien prendre acte de ce vœu et donner ses soins à la réalisation de cette tâche hautement humanitaire.

Le Congrès émet le vœu de voir établir le siège du Bureau Permanent dans la Principauté de Monaco, au Muséum Océanographique.

L'Association se met à la disposition de Son Altesse Sérénissime pour aider à la réalisation de ce vœu par une active propagande auprès des collectivités maritimes telles que les Chambres de Commerce, les Associations et les Ligues Maritimes de tous les pays.

Avant de mettre ces conclusions aux voix, M. Guillain, s'adressant à S. A. S. le Prince de Monaco lui demande s'il daigne approuver le projet présenté et consentir à la lourde mission de prendre l'initiative de l'Union Maritime Internationale Officielle.

D'une voix ferme, le Prince déclare que « de tout son cœur, il accepte cette lourde responsabilité ».

La salle éclate en applaudissements. Puis M. Guillain renouvelle à Son Altesse ses remerciements pour ce nouveau témoignage de dévouement dont Il veut bien faire preuve envers l'Œuvre de la Marine et de l'Humanité.

La séance a pris fin sur le vote des conclusions du rapport de M. Pesce.

LE BANQUET.

Le même soir, S. A. S. le Prince Albert avait convié les membres du Congrès et l'élite de la Principauté à un grand banquet de deux cents couverts environ, donné à l'hôtel de Paris.

A sept heures et demie, le Prince a fait Son entrée, en habit noir avec le grand cordon de Saint-Charles; à Sa droite, à la table d'honneur, se trouve M. J. Charles-Roux, président du Congrès; à Sa gauche, M. Durassier, directeur de la Marine marchande française.

Au champagne, S. A. S. le Prince prononce les paroles suivantes :

Mesdames,
Messieurs,

Je suis fier de voir un Congrès comme le vôtre choisir ce petit coin du monde pour traiter de graves questions qui intéressent tous les navigateurs.

Je suis ému de voir dans l'édifice à peine né que je donne à la Science, tant d'hommes distingués unir déjà leurs efforts pour de nouveaux progrès.

Je suis heureux que les premières paroles prononcées du haut d'une tribune de ce palais devant la grande mer dont les vagues propageront votre pensée autour du globe, aient glorifié la Science qui engendre les idées, l'Industrie qui les applique et le Commerce qui en fait bénéficier les hommes.

Il y a trois ans, un autre Congrès amena ici les défenseurs de la propriété littéraire et artistique. Vous, Messieurs, vous êtes également parmi les apôtres des idées nouvelles qui substitueront un jour au droit du plus fort l'influence de la Justice et de la Raison.

Venez, travailleurs et penseurs! Nous vous offrons, pour semer la bonne graine, une terre qui est féconde parce que la politique, l'envie et les luttes des philosophies qui passent, n'y peuvent rien contre le libre développement des idées généreuses.

Messieurs.

Je bois à la prospérité de l'œuvre entreprise par le premier Congrès de l'Association Maritime Internationale.

Ces éloquentes paroles sont accueillies par des acclamations unanimes.

Puis, M. Charles-Roux se lève et convie les invités à lever leurs verres en l'honneur du Prince Albert, Souverain de Monaco.

Le distingué Président du Congrès ajoute qu'à la séance solennelle d'ouverture du Congrès International Maritime, il a rendu hommage aux qualités de savant, de penseur, de philanthrope du Prince, mais qu'il a oublié de parler de Sa grande bienveillance, de Son exquise simplicité, qu'Il doit à la Science qui l'a mis en contact direct avec les travailleurs.

L'orateur rappelle le nouveau titre d'honneur que Son Altesse Sérénissime vient de conquérir en assumant la lourde tâche de poursuivre la création d'un Bureau Maritime International permanent.

M. Charles-Roux termine en buvant à la prospérité de Monaco et au futur Bureau permanent d'Assistance Maritime que nous devons, dit-il, à la sagesse et à la vaillante initiative du Souverain de ce pays.

Ce toast a été très applaudi.

Après M. Charles-Roux, S. Exc. M. Olivier Ritt termine par une agréable improvisation dans laquelle il remercie les dames présentes au banquet et lève sa coupe en leur honneur.

A l'issue de ce superbe banquet, le Prince, accompagné des personnes de Sa suite et des principaux membres du Congrès, s'est rendu à la Fête populaire organisée à la Condamine par la Société musicale *La Lyre Monégasque*. En se retirant, Son Altesse a adressé des félicitations à M. Joseph Marquet, président de la *Lyre Monégasque*.

Troisième Journée

L'excursion par mer au Cap d'Antibes, qui marquait la troisième journée du Congrès, a laissé dans l'esprit des membres le souvenir d'une délicieuse promenade jointe à l'attrait d'importantes expériences de télégraphie sans fil. Son Altesse avait en effet offert aux Congressistes l'hospitalité à bord de son magnifique yacht *Princesse-Alice*. C'est assez dire que la promenade, par un très beau temps, le long de notre merveilleuse côte d'azur, a été véritablement enchantée.

Sorti vers 8 heures et quart du port de Monaco, le yacht a jeté l'ancre vers 10 heures derrière le Cap d'Antibes où les passagers ont débarqué au moyen de petites embarcations. Pendant cette ravissante traversée de deux heures, les expériences de télégraphie aérienne ont donné les résultats les plus probants. A cet effet, les appareils Marconi (le manipulateur et le récepteur) avaient été installés dans une cabine sur le pont et avaient été reliés avec un fil se prolongeant jusqu'à l'extrémité d'une antenne suspendue au bout du mât de misaine. D'autre part, un poste absolument semblable avait été disposé à Biot, où l'on avait dressé à terre un mât semblablement armé. Le courant des ondes hertziennes ayant été lancé tantôt d'un côté tantôt de l'autre, un certain nombre de télégrammes ont été échangés et se sont inscrits sur la bande de papier de l'appareil Morse, aux yeux émerveillés des témoins de l'expérience. La première dépêche reçue à bord fut un gracieux salut adressé au Prince par les Ingénieurs du poste de Biot. Aussitôt après, Son Altesse redigea deux premiers télégrammes qui furent envoyés du yacht à travers l'espace à M. le Président de la République française et à S. M. l'Empereur d'Allemagne.

Voici le texte de ces deux dépêches ;

« Président Loubet, Montélimar.

« Je conduis le premier Congrès de l'Association Maritime Internationale au large des côtes de France pour assister sur mon navire à des expériences de télégraphie sans fil et je veux que ma première dépêche transmette au Président de la République le témoignage de mon amitié.

« ALBERT, Prince de Monaco. »

« Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, Berlin. »

« Pour la première fois, des expériences de télégraphie sans fil ont eu lieu dans la Méditerranée, à bord de mon navire et devant le Prince de Munster. Je prie Votre Majesté d'agréer les hommages que je lui envoie à travers l'espace.

« ALBERT, Prince de Monaco. »

S. A. S. le Prince Albert a reçu dans la soirée, et à Monaco, les réponses suivantes :

« Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco, yacht *Princesse-Alice*.

« Je remercie Votre Altesse des sentiments dont votre télégramme m'apporte l'expression. Je fais des vœux pour le succès du Congrès qui étudie la télégraphie sans fil et prie Votre Altesse d'agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

« Emile LOUBET. »

« Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco, yacht *Princesse-Alice*.

« En vous priant, mon Prince, de recevoir mes sincères remerciements pour votre communication qui m'intéresse au plus haut degré, je vous présente mes félicitations sur la nouvelle initiative par laquelle vous encouragez les progrès de la science.

« GUILLAUME I. R. »

Divers autres télégrammes furent ensuite expédiés par quelques-unes des personnalités présentes.

Un très beau déjeuner attendait les congressistes

à l'hôtel du Cap d'Antibes. M. le Baron de Rolland l'a présidé, assis entre M. J. Charles-Roux et M. Durassier. Au champagne, M. de Rolland a porté un toast éloquent et applaudi en l'honneur du Président de la République. M. Charles-Roux a prononcé ensuite une spirituelle allocution qu'il a terminée en levant sa coupe à tous les souverains et chefs d'Etat des nations représentées au Congrès. Enfin, M. Durassier a pris la parole pour exprimer de nouveau toute la reconnaissance des congressistes à l'égard de S. A. S. le Prince Albert, à la santé duquel il a bu aux acclamations unanimes des convives.

A trois heures, les invités du Prince ont rallié le yacht, et le retour s'est effectué non moins agréablement que l'aller. Les passagers ont eu, au cours de cette seconde traversée, la bonne fortune de contempler au large la magnifique escadre italienne revenant des fêtes de Toulon et défilant dans un ordre superbe dans la direction de Gênes.

Après que ses invités ont pris congé de lui et lui ont exprimé leur vive gratitude pour cette délicieuse excursion, le Prince a débarqué à son tour et a été agréablement surpris d'être salué sur le quai du port par la fanfare des Sapeurs-Pompiers de Nice, qui était venue à Monaco, à l'occasion de la fête donnée par la *Lyre Monégasque*.

LA RÉCEPTION AU PALAIS

La réception au Palais était d'après le programme, fixée à dix heures précises. Dès l'heure dite, une foule élégante et compacte se pressait dans les salons, admirablement ornés pour la circonstance de fleurs, hortensias, azalées, orchidées et roses, émergeant de massifs de verdure disposés dans toutes les embrasures des fenêtres et autour de la cheminée monumentale et sous le dais de la salle Grimaldi; des girandoles électriques projettent une lumière éblouissante dans les salles et font ressortir les toilettes des dames et les uniformes.

Quelques instants après dix heures, S. A. S. le Prince fait son entrée en compagnie de S. A. S. le prince de Münster; le Prince Albert porte le grand cordon de l'Aigle rouge; le prince de Münster le grand cordon de Saint-Charles. L'orchestre exécute l'hymne monégasque, puis le Prince Albert s'entretient avec un grand nombre de ses invités et particulièrement avec les principaux membres du Congrès. Une vive animation n'a cessé de régner au cours de cette brillante réception, durant laquelle l'orchestre de Monte Carlo a interprété les plus gracieux morceaux de son répertoire. Un magnifique buffet avait été dressé dans la grande salle à manger. La place nous manque pour énumérer toutes les personnalités de marque qui assistaient à cette belle réception. Disons seulement que l'assistance comprenait tous les hauts fonctionnaires de la Principauté ainsi que l'élite de la Société monégasque.

La réception a pris fin vers minuit et demi.

Quatrième Journée

Deux séances de travail ont occupé la dernière journée. Le matin à 9 heures, les débats ont été ouverts et dirigés par M. Durassier, qui a d'abord donné la parole à M. Grandval, président de l'Association de secours aux gens de mer de la Méditerranée, pour une communication relative à l'Asile des Marins et à l'Orphelinat Maritime. Le capitaine Munter a ensuite parlé du port franc de Copenhague et, après discussion, a fait adopter un vœu tendant à la création de nouveaux ports francs.

M. Cardozo de Béthencourt fait une nouvelle communication pour appeler l'attention de ses collègues sur la question des chalutiers à vapeur et du règlement international pour prévenir les abordages en mer. L'orateur soutient les divers points de son mémoire et le débat sur ce sujet est clos par le vote suivant: « Le Congrès émet le vœu que des rapports et des mémoires très étudiés et très complets soient présentés au prochain Congrès International Maritime sur la protection de la pêche maritime et sur la réglementation au point de vue des feux, des filets et des zones de protection ».

M. Pesce lit une notice sur la « Flotte volontaire russe » dont l'auteur, M. Raffalovich, un des vice-présidents du Congrès, a été rappelé à Paris et a du quitter Monaco avant la fin des travaux du Congrès. Des remerciements lui sont adressés pour son intéressante notice.

Avant la fin de la séance, M. J. Charles-Roux prend la parole pour annoncer qu'au volume qui sera prochainement publié pour rendre compte des travaux du Congrès de Monaco, seront annexés divers mémoires reçus du dehors par les membres du Bureau, entre autres un mémoire

très documenté de M. Ducretet, dont on sait les beaux travaux sur la télégraphie sans fil et un autre de M. Janvrais sur « l'alcoolisme chez les marins ».

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Cette dernière séance avait attiré un public nombreux et elle a clôturé de façon particulièrement importante les travaux du Congrès.

M. J. Charles-Roux, auquel incombe la tâche de rendre compte des questions traitées et des votes émis, demande d'abord à S. A. S. le Prince Albert de daigner accepter le titre de Protecteur de l'Association Internationale, en reconnaissance de Sa haute bienveillance et de Sa constante sollicitude à l'égard du Congrès et de son œuvre. L'honorable Président ajoute qu'il a une seconde faveur à solliciter de Son Altesse, c'est de vouloir bien faire le très grand honneur aux congressistes de prendre place au bureau et de diriger les débats de cette séance de clôture.

Le Prince, se rendant à cette invitation, monte sur l'estrade et aux applaudissements unanimes de l'assistance prend place au fauteuil de la présidence.

La parole est donnée à M. Charles-Roux pour le compte rendu des travaux du Congrès. L'orateur, avec cette aisance de parole dont il a tant donné de preuves au cours des séances, résume lumineusement l'ensemble des questions qui ont été discutées au Congrès. Il rappelle les différents vœux formulés par les membres et met en lumière à nouveau l'intérêt considérable qui s'attache au projet d'un Bureau international permanent, pour la création duquel le haut appui du Prince Albert sera si précieux.

En se félicitant et en félicitant les congressistes de la bonne fortune qui leur est échue dans le fait de s'être réunis pour la première fois dans la Principauté, dont ils garderont un inoubliable souvenir. M. Charles-Roux termine en assurant encore une fois Son Altesse de la reconnaissance du Congrès et en le remerciant d'avoir bien voulu accepter le titre de Protecteur qui lui a été offert.

Après ces mots longuement applaudis, M. le secrétaire général Pesce qui, au début de la séance avait donné lecture du compte rendu financier de l'Association Internationale Maritime, lit les noms des nouveaux membres du Comité. Ces noms mis aux voix par le Prince sont admis à l'unanimité.

Avant de lever la séance et après que M. Charles-Roux a eu félicité MM. les rapporteurs des questions qui ont été traitées, S. A. S. le Prince Albert dit qu'il n'était nullement préparé à la présidence de cette séance et qu'il remercie Messieurs les membres du Congrès de cette dernière occasion qu'ils lui ont donnée de se rapprocher d'eux une fois de plus et de s'associer à leurs utiles travaux.

Ces bienveillantes paroles sont accueillies par une dernière et sincère ovation, et la séance est levée non sans une certaine émotion, car chacun a conscience que de cette première session vont probablement surgir des résultats importants pour la Science et pour l'Humanité, grâce aux efforts individuels unis par la solidarité internationale, sous le patronage effectif d'un Prince dévoué aux causes les plus nobles et les plus élevées.

LA FÊTE DE NUIT

On ne pouvait rêver, pour clore la série des fêtes, une plus belle soirée que celle d'hier et un spectacle plus féérique que celui qu'ont offert aux yeux éblouis de nos hôtes les grandioses illuminations et le beau feu d'artifice qui ont embrasé le port de Monaco.

Toutes les façades des villas, des maisons et des divers édifices publics ou privés donnant sur la mer avaient été brillamment illuminées. Le Palais dont toutes les lignes architecturales se dessinaient dans la nuit en traits de feu, était magnifique. Quant au Casino de Monte Carlo, par la profusion des motifs lumineux électriques et des cordons de verres de couleurs qui soulignaient les moindres détails de la façade de son théâtre, de ses tourelles et de ses terrasses monumentales, il avait été transformé en une sorte de château féérique du plus merveilleux aspect.

Une tribune réservée avait été construite sur la pelouse du Tir aux pigeons: S. A. S. le Prince, ses hôtes du Palais et les personnes de Sa suite, ainsi que les membres du Congrès et les principales personnalités de la Principauté ont assisté, dans cette tribune, admirablement située, au feu d'artifice et aux gracieuses évolutions des innombrables embarcations qui sillonnaient la rade.

Nous ne décrivons pas les merveilles pyrotechniques qui ont composé le feu d'artifice très admiré qui a été tiré sur les plateformes de la Porte-Neuve et du Fort-Antoine par la maison Bajochi. Il nous serait également difficile de dire ici tous les détails

charmants et pittoresques des illuminations nautiques au milieu desquelles se distinguait superbement l'éclairage électrique de la *Princesse-Alice* dont les lignes élégantes de la coque et de la mâture étaient brillamment dessinées en cordons de feux rouges et blancs.

Toutes les Sociétés artistiques de la Principauté ont prêté leur dévoué concours à la fête: la chorale *l'Avenir*, la *Estudiantina Monégasque* et *l'Accord Parfait* se sont fait entendre aux abords de la tribune d'honneur, tandis que la *Société Philharmonique*, la *Lyre Monégasque* et la fanfare du *Sport Vélocipédique* avaient pris place à bord de deux remorqueurs illuminés qui circulaient lentement au milieu de la foule des petites embarcations.

Quant à la Société des Régates, elle a droit à une mention spéciale pour sa collaboration dans l'organisation de cette incomparable fête vénitienne, dont la réussite éclatante revient surtout à l'intelligente Administration de la Société des Bains de Mer, qui a fait une fois de plus œuvre de goût et d'art dans la somptueuse mise en scène de cette féerie finale.

Tel a été l'ensemble des travaux du premier Congrès de l'Association Internationale de la Marine et des fêtes données en l'honneur des membres de ce Congrès — travaux et fêtes qui laisseront à tous un inoubliable souvenir et qui marqueront dans les fastes de la Principauté.

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

Les débuts de la troupe d'opéra-comique et d'opérette ont eu lieu mardi dernier au théâtre de Monte Carlo par une excellente et fort réjouissante représentation de *Joséphine vendue par ses sœurs*. Cette œuvre légère que M. Victor Roger a agréablement d'une partition pleine de couplets originaux et spirituels a été lestement enlevée par une réunion d'artistes parisiens au premier rang desquels il faut citer les deux créatrices de la pièce M^{mes} Mily-Meyer et Jeanne Thibault. Le baryton Jean Périer, comédien et chanteur de talent exquis, les joyeux comiques Regnard et Lamy ont eu leur large part dans le succès de cette représentation, au cours de laquelle on a également applaudi M^{lle} Hirsch, première danseuse de l'Opéra de Paris, et tout le corps du ballet. L'orchestre et les chœurs dirigés par M. D. Thibault ont été parfaits. Bref, cette charmante soirée a fort heureusement commencé la campagne théâtrale de printemps qui va se poursuivre, cette semaine, par les représentations de *Véronique*, ce petit chef d'œuvre de Messager, et de *Rip*, opéra-comique de Planquette qui n'a jamais été interprété sur notre scène.

Nos concerts :

Le dernier concert classique comprenait entre autres morceaux saillants le prélude de *Haensel et Gretel*, de Humperdinck et le prélude de la mort d'Yseult (*Tristan et Yseult*); cette dernière page a produit son effet habituel et fut magistralement dirigée par M. Léon Jehin, qui possède à fond le répertoire Wagnérien. Citons encore M^{me} Ferrari, une excellente pianiste, qui a fait valoir brillamment la symphonie *Sur un air montagnard* de V. d'Indy, ainsi que deux pièces de Chopin et le *Waldesrauschen* de Liszt.

Dimanche dernier nous avons eu le Festival Messager dirigé par l'auteur lui-même. Le succès du distingué compositeur de *Véronique*, des *Deux pigeons*, de la *Basoché* et de tant d'œuvres charmantes et légères, a été des plus francs. On a particulièrement applaudi le *Passepied* de la Basoché, les danses dans le style ancien, et les *Impressions orientales*.

Enfin ne manquons point d'annoncer pour jeudi prochain, 18 avril, la présence et le concours du phénoménal violoniste Jan Kubelik qui vient de récolter une ample moisson de lauriers en Italie et en Angleterre.

Aucun de nos dilettantes ne voudra perdre cette occasion d'applaudir le jeune virtuose, qui à l'âge de vingt ans à peine, est déjà considéré comme un des plus grands violonistes de notre époque. M. Kubelik jouera le *Concerto* de Beethoven, celui de Paganini et un morceau de Wieniawski.

Dans son audience du 10 avril, le Tribunal Supérieur a condamné le nommé Barbero Victor-Second-Xavier, né à San Martino Tanaro (Italie), le 9 novembre 1873, serrurier, demeurant à la Turbie, à huit jours de prison, pour outrage public à la pudeur et rébellion.